

CONSERVATOIRE







| | Tarif A | Tarif B | Tarif C | Tarif D | Tarif E | Tarif F |
|--------------------|---|---|---|--|---|---|
| | orchestre seulement | formation musicale et/ ou culture musicale et/ ou écriture seulement | Discipline supplémentaire Instrument seul | musique ou danse cursus général 1 ^{er} cycle | musique ou danse cursus général 2º cycle | musique ou danse cursus général 3º cycle |
| | chœur adulte avec ou sans formation musicale | éveil initiation colourstrings Parcours découverte | danse hors cursus 2 cours | musiques traditionnelles, musiques amplifiées et jazz 1 ^{er} et 2 ^e cycle | art dramatique 2° et 3° cycle | musiques traditionnelles 3° cycle |
| | chœur supplémentaire (enfant) | danse hors cursus 1 cours | ateliers instrumentaux avec pratique collective, dont orchestre avancé | cursus jazz avec cours instrumental individuel 1er et 2e cycle | danse CHAD* | CPES* |
| | musique de chambre seule | cursus jazz sans cours instrumental | atelier de technique vocale avec ensemble vocal | hors cursus danse à partir de 3 cours | cursus musiques amplifiées 3° cycle | |
| | chant traditionnel et/ou danse traditionnelle (cours collectif) | art dramatique : CHAAD*, lycéens et 1er cycle | | parcours pratiques collectives | cursus jazz avec cours instrumental individuel 3° cycle | |
| | direction de chœur et/ou d'orchestre seulement | Électro acoustique seulement | | licence arts : arts de la scène | | |
| T1 < 514€ | 22 € | 41 € | 61 € | 81 € | 91 € | 94 € |
| T2 ≥ 514 < 596€ | 40 € | 79 € | 116 € | 155 € | 178 € | 184 € |
| T3 ≥ 596 < 675€ | 63 € | 123 € | 183 € | 243 € | 274 € | 290 € |
| T4 ≥ 675 < 773€ | 100 € | 184 € | 274 € | 367 € | 421 € | 442 € |
| T5 ≥ 773 < 883€ | 104 € | 206 € | 308 € | 410 € | 470 € | 489 € |
| T6 ≥ 883€ | 123 € | 244 € | 365 € | 485 € | 553 € | 579 € |
| Hors métropole | 157 € | 396 € | 593 € | 788 € | 903 € | 946 € |

^{*} CHAAD : classe à horaires aménagés art dramatique / * CHAD : classe à horaires aménagés danse

^{*} CPES : classe préparatoire à l'enseignement supérieur

CALCUL DES DROITS / PIÈCES À FOURNIR

- ➤ Lieu de résidence (Brest métropole ou hors Brest métropole). Fournir un justificatif de moins de 3 mois (téléphone, qaz, électricité, avis d'imposition...)
- > Parcours de l'élève / cursus
- Quotient familial déterminé par la caisse d'allocations familiales
- ➤ Avis d'imposition année N-1 pour les usagers non inscrits à la CAF.

En cas de non présentation des justificatifs, le tarif hors métropole est appliqué.

TARIFICATION PARTICULIÈRE

1/2 TARIF APPLIQUÉ

- aux élèves des collèges et lycées en classes à horaires aménagés musique, danse ou théâtre.
- **>** aux étudiantes et étudiants inscrits en licence arts à l'Université de Bretagne Occidentale résidant dans la métropole. Ceux domicilés hors métropole bénéficient de 50% du tarif de la tranche 6.
- > au 2e membre (sur la cotisation la moins importante) et suivants d'une même famille, cependant le calcul pour un élève en classe à horaire aménagé est dissocé de celui appliqué aux autres membres de sa famille.
- **>** aux élèves porteurs d'un handicap, reconnu par la maison départementale des personnes handicapées, et inscrits dans un parcours adapté ou spécifique.
- ➤ Une réduction de 50 % est accordée sur un cours supplémentaire pratiqué par les élèves des Classes à Horaires Aménagés ou assimilés.

GRATUITÉ :

pour les élèves des écoles primaires associés aux projets d'orchestres à l'école et danse à l'école.

ÉLÈVES INSCRITS EN CPES

> Tarification au quotient familial pour tous y compris ceux résidant hors de la métropole

STAGES DE MUSIQUE ET DANSE

Organisés ponctuellement. La participation financière varie en fonction de la durée des stages.

| | Prise en charge individuelle | Prise en charge par l'employeur (formation) |
|-----------------------|---------------------------------|--|
| Facturation journée | 32 € /jour | 63€/jour |
| Facturation à l'heure | 10 € / heure | 18 € / heure |

ANNULATION / RÉDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION

- > Les droits d'inscriptions sont calculés au prorata temporis en cas de :
- inscription en cours d'année
- maladie dument constatée par certificat médical rendant impossible la poursuite de l'enseignement
- déménagement en dehors de l'aire géographique de Brest métropole
- perte d'emploi du redevable

En cas de démission signalée au plus tard à la rentrée des vacances de la Toussaint de l'année scolaire en cours, seuls les frais d'annulation d'inscription sont dus :

- 42 € pour 1 discipline
- 55 € pour 2 disciplines ou plus

Important : La démission devra être adressée par courrier à conservatoire, 16, rue du Château, Brest ou par courriel à conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

Cette règle ne s'applique pas aux élèves ré-inscrits.

PRÊT / LOCATION D'INSTRUMENT

(dans la limite des stocks disponibles)

- > Gratuité la 1^{re} année
- > Tarifs location annuelle :

| T 1 et 2 | T 3 et 4 | T5 et 6 | hors métropole |
|----------|----------|---------|----------------|
| 46 € | 58 € | 72 € | 88 € |

MODES DE PAIEMENT

- > Paiement en ligne sur brest.fr (rubrique mes démarches en ligne).
- ➤ Paiement par chèque bancaire, accompagné du titre interbancaire de paiement (TIP) au centre d'encaissement des finances publiques 35908 Rennes cedex 9.
- > Prélèvement automatique en 1 ou 6 fois. Formulaire SEPA à remplir en début d'année scolaire et relevé d'identité bancaire (RIB).
- > Paiement par chèques vacances (ANCV).
- > Paiement en espèces ou en carte bleue auprès d'un bureau de tabac muni du QR code de la facture.
- Paiement en espèces ou en carte bleue auprès d'un bureau de tabac muni du QR code de la facture.
- Les cours de danse ne sont pas éligibles au pass'Sport.

Le conservatoire ne réceptionne aucun mode de paiement.

Conservatoire de Brest métropole

16, rue du Château, Brest / 02 98 00 89 99 conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr conservatoire.brest.fr



